

**Département de la Dordogne  
COMMUNE DE CHANTERAC**

-----  
**COMPTE-RENDU DE SEANCE  
Du 10 Février 2010**

**PRESENTS** : MAGNE Jean-Michel, BRUGEASSOU Pierrot, FAURE Colette, LANDRY Patrick, BERTRANDIAS Isabelle, MERIEN Jérôme, MARTIOL Philippe, PETEYAS Marlène, LEHELLE Martine, BRUGERE Nathalie, BRUGERE Marie-Claude, LACOSTE Virginie, JUGIE Roger, CAULIER Yvon, LAMY Hervé

**SECRETARE DE SEANCE** : BERTRANDIAS Isabelle

**DOTATION GLOBALE d'EQUIPEMENT** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de réhabilitation du groupe scolaire pour un montant de 63 253.00 € H.T soit 75 650.00 € T.T.C.

Il est en effet nécessaire d'effectuer ces travaux d'isolation afin de réduire la consommation d'énergie.

Le Conseil Municipal adopte le plan de financement suivant :

- D.G.E 20 % : 12 650 €
- Contrat d'objectifs, Conseil Général : 12 650 €
- Autofinancement : 50 350 €

**LOTISSEMENT DE LA FONT-MOREAU :**

Monsieur le Maire présente le plan de financement ci-joint :

<b>Lotissement communal FONT MOREAU</b>	
<b>Plan de Financement</b>	
<b>Coût Global T.T.C. de l'opération</b>	<b>748 800,60 €</b>
Prise en charge par la commune	Achat du terrain
	187 939,00 €
<b>Sous Total</b>	<b>560 861,60 €</b>
<b>Prise en charge dans budget assainissement collectif</b>	
Assainissement dans lotissement	63 172,00 €
Assainissement sous accotement de la Route Départementale	31 670,00 €
<b>Total Budget Assainissement</b>	<b>94 842,00 €</b>
<b>Aides Sollicitées auprès du Conseil général</b>	
Aides au logement : 20 lots x 5000 €	100 000,00 €
Aide Contrat Objectif pour acquisition terrain	50 000,00 €
<b>Total des Aides</b>	<b>150 000,00 €</b>
<b>Emprunts déjà réalisés</b>	
Emprunt pour acquisition Terrain	200 000,00 €
Emprunt pour financement des honoraires	50 000,00 €
<b>Total Emprunts réalisés</b>	<b>250 000,00 €</b>
<b>Dépenses Imprévues</b>	<b>26 041,40 €</b>
<b>Emprunt à réaliser</b>	<b>280 000,00 €</b>

Le Conseil Municipal décide d'emprunter 280 000 € sur 20 ans.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à saisir le Conseil Général pour des subventions dans le cadre de la politique du logement et dans le cadre des contrats d'objectifs.

**RIDE-ON :** Monsieur ROUSSEAU sollicite une participation de la Mairie pour une extension électrique devant desservir son terrain de moto-cross. Le Conseil Municipal rejette cette demande à l'unanimité.

**DIVERS :**

- Monsieur le maire propose de nommer Monsieur Thierry DEFFARGES « agent hygiène et sécurité ». Le Conseil Municipal accepte cette proposition.
- ATESAT : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de bénéficier de l'assistance technique de l'ATESAT avec les missions complémentaires en voirie, d'approuver le projet de convention à passer avec l'Etat, d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- SMCTOM : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de redevance spéciale entre le SMCTOM et la commune.
- Plateforme de broyage : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général.
- Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour l'adhésion du SIAEP TOCANE ST APRE au Syndicat Mixte De l'Eau SMDE qui a pour vocation d'apporter à ses membres une mission d'assistance générale en matière d'eau potable.
- Autocontrôles du restaurant scolaire : Dans le cadre d'une démarche volontaire d'autocontrôles de la qualité bactériologique des produits élaborés et distribués dans le restaurant scolaire, La Mairie de Chantérac a sollicité le laboratoire départemental d'analyse et de recherche qui s'engage à organiser et à effectuer la collecte des prélèvements et les contrôles bactériologiques. Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à la signer.
- Il est décidé d'acheter trois CD : Le Temps des Cerises, Ceux du Maquis, La Lutte Finale : le Devoir de Résistance pour un total de 45€.